

La Compagnie de Saint-Sulpice, on doit le dire en toute justice, a eu une grande part à ces oeuvres. C'est elle qui, à Paris, il y a deux siècles et demi, accepta, après trois jours de prières et de jeûne, la succession de la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, c'est-à-dire les charges et les dettes, dans la seule pensée de l'ordre surnaturel. C'est elle qui, un siècle plus tard, quand le Canada fut perdu pour la France, accepta la perte de ses biens laissés à ses prêtres devenus sujets britanniques. C'est elle qui, pendant tout ce temps, d'accord avec l'admirable épiscopat canadien, et prévenant ses désirs, a envoyé des prêtres pour subvenir aux besoins spirituels, pour former ce clergé magnifique dont j'ai pu constater le zèle et admirer les hautes qualités. Mais on dirait qu'il manquait quelque chose à ceux qui sont guidés par leur attachement au siège de Pierre; il fallait que cette portion de l'Eglise se rattachât par des liens plus intimes à ce centre qui est Rome. Et cela a été fait il y a un quart de siècle. Je ne saurais taire ici deux noms: M. Captier, romain par le long séjour fait à Rome, plus romain encore par le coeur — sa sage prévoyance a prévu toutes les difficultés et assuré la fondation de ce collège dans les conditions les meilleures; M. Colin, prédécesseur de ce bon et vénérable M. Lecoq, à qui j'envoie d'ici un salut respectueux et sympathique—M. Colin, âme de feu, intelligence supérieure, volonté énergique, qui a compris et fait comprendre l'importance et la nécessité de l'oeuvre, et l'a réalisée. Tous deux ont été à la peine et ils ont eu le plaisir et la consolation de voir le Collège Canadien s'ouvrir sous la protection du Saint-Siège et le protectorat de Sa Majesté Britannique qui, tous deux, se réjouissent aujourd'hui de la célébration de cette fête.

Pendant ces 25 ans de silencieux et actif labeur, de nombreuses générations de prêtres, vous l'avez dit, Monsieur le Recteur, se sont succédées, pour venir puiser à Rome la vraie et la bonne doctrine, former leur intelligence et leur coeur pour aller travailler ensuite pour le bien de l'Eglise. Les mérites de quelques-uns d'entre eux ont été assez éclatants pour que le Saint-Siège les reconnut en les élevant à la dignité épiscopale. —Mais il y a quelque chose que la modestie vous a empêché de